



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étiquetage informatif

Question écrite n° 130751

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'étiquetage des pneus indiquant leurs performances énergétiques à compter du 1er novembre 2012 suite au règlement européen n° 1222-2009. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les indicateurs de suivi prévus sur ce nouveau dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130751

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2367

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)